

Pour les travailleurs handicapés, le long défi du retour à l'emploi

Des accidents de la vie ou des maladies les ont contraints à stopper leurs activités professionnelles et à envisager une reconversion. Un challenge que près de 300 personnes tentent de relever avec l'agence Cap Intérim à Calais.



« Un taux de chômage de deux fois supérieur »

À l'agence calaisienne de Cap Intérim, Ygit Avci (notre photo) et ses deux collègues ont près de 300 personnes inscrites, dont une trentaine est actuellement en poste. « Certains ne sont pas encore aptes à l'emploi et d'autres sont dans l'attente d'une mission », détaille le responsable. Avant d'être mis en poste, les personnes accompagnées par Cap Intérim passent plusieurs entretiens. « On évoque leurs parcours, leurs aptitudes, et le handicap vient naturellement, explique Ygit Avci. On ne les résume pas à ça mais on ne fait pas semblant de ne pas savoir. Ils doivent d'abord retrouver confiance sachant que le taux de chômage des travailleurs handicapés est deux fois supérieur à la moyenne. » L'inhibition liée au handicap, un niveau d'études moins élevé que la moyenne et, parfois, un manque de bonne volonté des entreprises – même si celles de plus de 20 salariés sont censées avoir au moins 6 % de personnels handicapés – sont autant de facteurs excitants. Chez Cap Intérim, on s'évertue donc à démarcher les sociétés et à faire reconnaître les aptitudes des salariés handicapés. Une mission qui rencontre un écho particulier jusqu'au 20 novembre, à l'occasion de la Journée nationale pour l'emploi des travailleurs handicapés. ■



monsieur
meuble